

NOUVEL HAY MAGAZINE

SANS FRONTIÈRES

**L'école est finie... à Erzeroum
aussi , l'un des 6 vilayets de
l'Arménie occidentale :
Houshamadyan**



Les écoles arméniennes de Garin/Erzeroum. (3)

L'auteur des trois articles est Robert Tatoyan. Ce dernier article se concentre sur les écoles paroissiales de la ville de Garin/Erzurum : les écoles Ardznian, Hripsimyan, Der Azarian, Msrian, Aghabalian et Kavafian. L'article présente également des détails sur les écoles des villages à population arménienne du sous-district d'Erzurum.

Parmi celles-ci, les écoles de Tsitogh et d'Otsni étaient particulièrement connues.

Voici le lien pour la page:

<https://www.houshamadyan.org/mapottomanempire/vilayet-of-erzurum/kaza-of-erzurum/education-and-sport/schools-3.html>

L'article a été traduit respectivement en anglais et en turc par Simon Beugekian et Arlet Incidüzen.

source :

Comité de rédaction de Houshamadyan

[Faire un don](#)

Les **Six vilayets**^{1,2,3} (en **turc ottoman** : ولایت سنه, *Vilâyat-ı Sitte*^{4,5,6}), aussi appelés les **Six vilayets arméniens** (en **arménien** : Վեց հայկական վիլայեթներ, *Vets' haykakan vilayet'ner* ; en **turc** : *Altı vilayet, Altı Ermeni ili*⁷), étaient les **vilayets** de l'**Empire ottoman** majoritairement peuplés d'**Arméniens**. Ces six vilayets étaient les suivants : le **vilayet de Van**, le **vilayet d'Erzurum**, le **vilayet de Mamouret-ul-Aziz**, le **vilayet de Bitlis**, le **vilayet de Diyarbekir** et le **vilayet de Sivas**^{1,3,8,9}. Ensemble, ils sont parfois désignés par l'expression « **Arménie ottomane** »^{2,3} par opposition à l'**Arménie russe**.

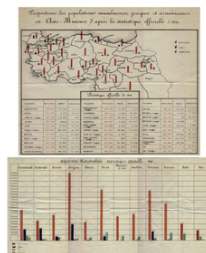
Ces vilayets renvoient aux « provinces habitées par les Arméniens » visées par l'article 16N 1 du **traité de paix** signé à **San Stefano** (auj. **Yeşilköy**) le 3 mars 1878¹¹ puis par l'article 61N 2 de l'**acte final** du **congrès des Nations** tenu à **Berlin** du 13 juin au 13 juillet de la même année¹³. Par ces clauses, la **Sublime Porte** s'engageait, d'une part, « à réaliser les améliorations et les réformes pour les Arméniens et garantir leur sécurité contre les Kudres et les Circassiens.

En 1864, l'Empire ottoman entreprend de vastes réformes administratives territoriales inspirées du modèle centralisé napoléonien, remplaçant les provinces de l'Empire par vingt-sept vilayets, prenant le nom de leur chef-lieu. Au terme de plusieurs réaménagements (en 1878, 1880 et 1895) l'**Anatolie** orientale se voit finalement découpée en six vilayets, visant ainsi à diluer la population arménienne dans d'autres peuples afin qu'elle ne constitue plus une majorité compacte dans une circonscription, pouvant justifier un statut de plus grande autonomie¹⁴. Le terme « Six provinces arméniennes » a d'abord été utilisé au **congrès de Berlin** en 1878, où l'Empire ottoman devait s'engager à y faire des réformes.

Population Groupes ethniques



Carte ethnique des six vilayets selon le **Patriarcat arménien de Constantinople** en 1912.



Population arménienne de l'Empire ottoman selon le recensement officiel de 1914.

Patriarcat arménien de Constantinople, 1912 **Recensement officiel ottoman, 1914**

La plupart des historiens occidentaux modernes conviennent que le recensement officiel ottoman de 1914 sous-estime le nombre des minorités ethniques, dont celui des Arméniens¹⁷. Le recensement ottoman ne dénombre pas les groupes ethniques, mais les groupes religieux ; est donc considéré comme Arménien un adepte de l'**Eglise apostolique arménienne**.

les Arméniens qui ont prétendu être musulmans ont été comptés en tant que musulmans, tandis que les protestants arméniens — comme les **Grecs pontiques**, les **Grecs du Caucase** et les Lazes — ont été comptés dans Autres.

Groupes religieux	Bitlis	Diyarbekir	Erzurum	Mamouret-ül-Aziz	Sivas	Van	Total	%
Musulmans ¹	309 999	492 101	673 297	446 376	939 735	179 380	3 040 888	79,6
Arméniens	119 132	65 850	136 618	87 862	151 674	67 792	628 928	16,5
Autres	44 348	4 020	5 797	4 047	78 173	11 969	148 354	3,9
Total	473 479	561 971	815 712	538 285	1 168 582	259 141	3 818 170	100

¹ Le recensement ottoman ne donne pas d'informations pour les groupes ethniques musulmans séparés comme les Turcs, les Kurdes, les Adyguéens, etc.